

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Maghrébine de Monétique (S2M), société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca, annonce la cession de l'intégralité de ses parts détenues dans le capital social de la société de droit Tunisien AFRICAN CARD COMPANY (A2C) SARL.

» Résumé de la cession :

ELEMENTS	DETAILS
SOCIETE CEDEE	African Card Company (A2C) SARL
CAPITAL SOCIAL	320 000 Dinars Tunisiens
SIEGE SOCIAL	Rue Ibn El Haytam, Saint Gobain, Tunis, Tunisie
PARTICIPATION CEDEE	51% du capital social, soit l'intégralité des parts détenues par S2M
ACQUEREUR	Utique Invest SARL
NATURE JURIDIQUE DE L'ACQUEREUR	Société de droit tunisien
PRIX DE CESSION	2 400 000 D.T équivalent de 7 371 853.54 MAD
DATE DE CESSION	14 novembre 2024

» Impact de la cession sur S2M :

IMPACT	DETAILS
TITRES CEDES	La valeur des titres de 843 013.60 MAD représentait environ 4,6% de l'actif immobilisé de S2M.
CONTRIBUTION DANS LE RESULTAT CONSOLIDE	La contribution dans le résultat consolidé de S2M était non significative en 2023 (impact de -667 kMAD pour un résultat part Groupe de 21.551 kMAD).
OPERATIONS	La société A2C intervient dans le domaine de la personnalisation de cartes bancaires sur le marché Tunisien exclusivement. S2M opère dans plusieurs domaines d'activité relatifs au paiement électronique dont l'activité de personnalisation de cartes bancaires au Maroc et en Afrique dans une quinzaine de pays. La cession des parts détenues dans la société A2C n'a donc pas d'impact sur les opérations de S2M.